

les coordonner autrement. La Compagnie des jeunes Canadiens semble avoir sombré dans l'oubli. On a maintenant un programme Perspectives-Jeunesse, un programme d'initiatives locales et une sorte d'attitude opportuniste devant l'ensemble de la situation. Je ne suis pas ici pour critiquer. Nous devrions peut-être faire des propositions constructives pour remédier à la confusion dans laquelle les jeunes se trouvent après avoir terminé leurs études universitaires ou professionnelles ou s'être recyclés.

J'ai l'intention de m'en tenir à cette optique dans mes propos cet après-midi. Je me demande comment les trois paliers de gouvernement nous ont laissé tomber dans cette situation. A l'ère des ordinateurs, il n'aurait certainement pas été difficile de prévoir les besoins futurs des diverses professions et des diverses disciplines enseignées à l'université. On aurait certainement pu prévoir 4, 8 ou 12 ans d'avance le nombre de médecins, d'ingénieurs, d'avocats, de diplômés en histoire, en économie politique, etc. dont on aurait besoin. On aurait pu évaluer l'offre et déterminer le nombre d'étudiants dont on aurait eu besoin dans chacune de ces disciplines.

• (1700)

Je suis le premier à reconnaître qu'il est bien délicat de pousser vers le génie ou la médecine un jeune garçon ou une jeune fille qui s'intéresse aux lettres. C'est bien difficile de leur dire que d'ici quatre ans nous aurons quatre fois plus de sociologues ou d'ingénieurs qu'il ne nous en faudra, ou vice versa. Je me demande pourquoi les trois niveaux de gouvernement ne se sont pas donné la main pour instaurer un régime de ce genre. L'éducation ne ressortit pas au gouvernement fédéral, bien sûr, elle relève des provinces; mais nous avons franchi ces murs, peut-être par la porte arrière; puisque nous y sommes, dispensons-y conseils et orientation.

Il faudrait aussi songer sérieusement à un autre problème. J'estime que tout jeune qui fait des études universitaires est assez indépendant pour vouloir subvenir lui-même à ses frais. Les jeunes ne veulent même pas emprunter de l'argent à leurs parents ou obtenir un prêt d'étudiant. Ils voudraient pouvoir dire qu'ils ont gagné de quoi payer leurs études.

M. Knight: Ils ne peuvent pas gagner assez pour cela.

M. Hales: Je vais vous dire comment ils peuvent y arriver. Je proposerai une autre conception de l'éducation. Prenons l'exemple d'un étudiant en commerce. Il peut étudier la théorie pendant trois ou quatre mois puis, pendant les trois ou quatre mois suivants, travailler peut-être dans une grosse société, dans une banque ou ailleurs, pour acquérir des connaissances pratiques. Cet emploi ne lui apporterait pas assez d'argent pour payer ses études. C'est pourquoi je propose l'abandon du programme de prêts aux étudiants et l'affectation des fonds destinés à ce programme à des subventions versées aux employeurs de ces étudiants, dans le cadre du programme où alterneraient des périodes de travail et des périodes d'études. Disons à l'étudiant qu'il lui faudra apprendre à économiser pour pouvoir se payer ses études universitaires. Il serait fier d'avoir pu gagner assez d'argent pour payer ses études, sans même avoir à demander l'aide de son père ou de sa mère.

[M. Hales.]

Il y aurait aussi un autre avantage. Après avoir travaillé quatre mois à la profession à laquelle il pensait être intéressé, le jeune s'apercevrait peut-être que ce n'est pas ce qu'il veut, qu'il a choisi la mauvaise voie. Il arrêterait alors immédiatement, et s'incrimerait à un cours qui l'intéresserait davantage.

J'estime que si nous adoptions un système comme celui-là, qui permettrait aux étudiants de payer eux-mêmes leurs études, nous arriverions à quelque chose.

Cela m'amène à un autre domaine dans lequel nous sommes vraiment à la dérive, à mon avis. Je veux parler des conseillers d'orientation professionnelle des écoles secondaires et des universités. Je n'estime pas qu'ils soient vraiment au courant de ce qui attend nos jeunes, et peut-être ces derniers ne sont-ils pas conseillés comme ils devraient l'être. Il me semble que les conseillers d'orientation professionnelle des écoles secondaires et des universités sont les membres les plus importants du personnel, et qu'on devrait leur payer un traitement supérieur à celui de tous leurs collègues.

J'appuie le programme qu'a institué le gouvernement il y a 15 mois, et qu'on a appelé le programme Perspectives-Jeunesse. J'appuie le principe du programme, mais je ne suis pas satisfait de la manière dont on l'a appliqué. Tout d'abord, il y a la question de la sélection. Elle est confiée à un fonctionnaire d'Ottawa, dans sa tour d'ivoire. Comment quelqu'un à Ottawa peut-il savoir quel est le meilleur programme pour une collectivité? Assurément, le gouvernement devrait dire à la collectivité qu'il appuiera un programme Perspectives-Jeunesse, mais qu'il aimerait avoir l'approbation de la collectivité, ou d'une église, ou d'une association de cette collectivité. Assurément, c'est à ces gens d'appuyer ou de rejeter un programme.

On a adopté un programme de ce genre dans ma circonscription. Je crois qu'il avait été choisi d'après une demande écrite reçue ici, à Ottawa. Or, il se trouve qu'il empiète sur le travail du YM et du YWCA. On a obtenu \$7,000 pour ce programme, et quel est le résultat? L'Association chrétienne des jeunes femmes du Canada avait le même genre de programme avant l'adoption du programme Perspectives-Jeunesse. Par suite de l'adoption du programme Perspectives-Jeunesse, les gens qui participaient au programme de l'Association ont perdu leur emploi. On a donc engagé quatre personnes et quatre personnes ont perdu leur emploi. Résultat net: néant.

Le principe du programme est peut-être valable mais le choix et la surveillance de ces projets laissent beaucoup à désirer. La semaine dernière, j'ai parlé brièvement de la surveillance. On m'a dit que tout montant inférieur à \$15,000 accordé à l'égard de ces programmes n'aurait pas à être vérifié. Autrement dit, lorsqu'un groupe reçoit \$8,000 ou \$10,000 dans le cadre d'un programme, on ne lui demande pas de rendre compte de ce qu'il fait de l'argent, de dire comment il l'a dépensé, et il n'est pas tenu de fournir de bordereau. S'il en est ainsi, c'est très grave. Je demanderai et je suis certain que le public m'appuiera, que l'on remette un bilan et que l'on vérifie toutes les subventions accordées aux termes du programme Perspectives-Jeunesse, comme il se doit dans le cas de toutes les subventions publiques. Même si on ne peut le faire dans le cas de tous les programmes, il faudrait certainement faire des vérifications à l'improviste, afin que les bénéficiaires du programme sachent qu'ils sont responsables de l'argent qui leur a été versé.